

Paru dans le JSD n°738 du 12 mars 2008

Première crèche parentale

L'association du Cirque du Vent a créé et gère cet établissement pour vingt jeunes enfants, dans le quartier Porte de Paris. Les sept professionnels qui y travaillent sont épaulés au quotidien par les parents.

Vue de l'extérieur, au coin de la place Parmentier et de la rue Raspail, c'est une charmante vieille boutique, dont la devanture en bois date au moins des années 1930. Inoccupée pendant près d'une décennie, elle s'ouvre à présent sur 230 m² de locaux flambant neufs, aux agencements blancs, où sont accueillis depuis la fin janvier les bambins du Cirque du Vent, première crèche parentale à Saint-Denis. Subventionnée par la CAF (Caisse d'allocations familiales), la ville et le conseil général (1), l'association du Cirque du vent, fondatrice et gestionnaire, emploie pour ces vingt enfants, âgés de 6 mois à 3 ans, une équipe de sept professionnels, dont un homme. Lesquels, et c'est là l'originalité de la structure, sont épaulés au quotidien par les parents.

Pères et mères, chacun assure une demi-journée hebdomadaire auprès des bambins. Et c'est aussi en bénévoles qu'ils se répartissent à travers treize commissions, santé/hygiène, approvisionnement, ou cuisine, pour faire fonctionner la crèche. Ce jour-là, Marie profite ainsi de sa permanence pour composer les menus qu'elle soumettra à Aline Drouvroy, la « responsable

technique » (coordinatrice de l'équipe des professionnels), et à Hassania, la cuisinière, également chargée du ménage. « Cette présence des parents est très enrichissante, parce que ce sont les premiers éducateurs de l'enfant, estime Julie, l'une des éducatrices. C'est ce qui m'a attirée. En plus, il s'agissait d'un projet où tout était à mettre en place. » Mais cela n'aura pas été sans mal. Car pour obtenir le feu vert du conseil général à la fin janvier, après avis favorable de la PMI départementale, les parents à l'origine du projet ont dû persévérer pendant sept ans. « Tout est parti d'un collectif d'une dizaine de parents de la maternelle des Gueldres. On savait que ce ne serait pas pour nos propres enfants. Notre motivation première, c'était de monter un projet pour le quartier », raconte Thierry Ruyer, président de l'association Le Cirque du vent.

Appuyé par un comité de soutien d'une centaine de personnes, le projet « déjà très détaillé », était d'emblée salué par les élus de Saint-Denis comme une nouvelle offre d'accueil des jeunes enfants, en complément des crèches municipales. Dès 2003, ses coûts d'investissement et de fonctionnement sont inscrits au budget de la ville. Des locaux, une boutique et deux appartements attenants, sont trouvés au rez-de-chaussée d'un immeuble géré par le bailleur social France Habitation, au cœur du quartier. « On a été également bien accueillis par les locataires. On a fini par déboucher sur un bail à l'automne 2005, avec un bon coup de pouce de la ville qui nous a alloué une subvention exceptionnelle pour le dépôt de garantie. » Le loyer est fixé à 2200 euros. Les aménagements, à partir des premiers plans élaborés par les parents, sont confiés à un architecte. L'association se voit

accorder un budget d'investissement d'environ 300 000 euros, financé par la CAF (220 000 euros), la ville (60 000 euros) et le conseil général (20 000 euros). En 2006, le chantier peut démarrer. Il se poursuivra jusqu'en février 2007, freiné par des difficultés de trésorerie auxquels les parents ne s'attendaient pas. La subvention de la CAF, après un acompte de 10%, étant subordonné à la présentation des factures déjà payées. La réception des travaux attendra ainsi l'été 2007.

Mais après les entreprises, ce sont les fournisseurs qu'il faudra faire patienter. « On a quand même tenu le budget qui avait été fixé en 2004 », se félicite Thierry Ruyer, qui revient à des épisodes plus plaisants. Comme l'accord sitôt donné par la chanteuse Anne Sylvestre, auteur de « Lala et le Cirque du vent », conte musical pour enfants, auquel ils emprunteront le joli titre. Ou l'engagement à leurs côtés de deux pédiatres de la rue Moreau, devenus leurs médecins référents. « Les enfants sont ici à plein temps. Ils forment une petite bande avec les mêmes repères. Les deux tiers sont du quartier. Les autres sont à 10 minutes à pied maximum, souligne Thierry Ruyer. Il faut que les gens soient à côté, c'est ça qui fait vivre le lieu. » Ainsi impliqués, « les parents apprennent à se connaître. Ce qui crée entre eux une solidarité. »

(1) Pour 335 000 euros de budget annuel de fonctionnement, la participation de la CAF est d'environ 195 000 euros, celles de la ville et du conseil général, de 30 000 et 25 000 euros.